

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
MURET

VILLE DE
31220 CAZERES

REPUBLIQUE FRANCAISE

DECISION MUNICIPALE

Demande de subvention pour le projet de
Rénovation de la Toiture de la Maison pour Tous

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N°2025-09/04-022 en date du 9 avril 2025 adoptant le Budget principal 2025 de la Commune

Vu le projet de rénovation de la toiture de la «Maison pour Tous »,

Décision Municipale
DC-2025-004

Considérant que la Commune est propriétaire d'un bâtiment situé au 6 rue des Capucins, dénommé « La Maison Pour Tous »

Considérant que « La Maison Pour Tous » est un lieu partagé entre plusieurs activités permettant d'accueillir CAP JEUNES, la Ludothèque, et la MPT ;

Et de proposer des activités d'animations, d'accompagnement, d'activités artistiques et d'activités ludiques ;

Considérant la nécessité de rénover la toiture sur ses plus de 500 m² afin de permettre une qualité d'accueil et une pérennité du bâti ;

Considérant que le montant des travaux est évalué selon les premiers devis à 69 739,80 € HT ;

Considérant que compte tenu de ce montant une consultation sera lancée ultérieurement par le Maître d'Ouvrage ;

Considérant que ce projet est susceptible de bénéficier d'aides du Département et de la Région, le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Sources	Montant Prévisionnel	Taux
<i>Fonds propres Maître d'Ouvrage</i>		
Autofinancement	20 921,94 €	30%
<i>Financements Publics</i>		
Département	27 895,92 €	40%
Région	20 921,94 €	30%
TOTAL HT	69 739,80 €	100%

DECIDE

Article 1 : D'approuver le plan de financement ci-dessus présenté pour le projet de rénovation de la toiture de la « Maison Pour Tous »...

Article 2 : De solliciter les différents partenaires financeurs afin de déposer des dossiers de subventions afférents à ce projet

Article 3 : La présente décision sera transmise au représentant de l'État.

Article 4 : La présente décision fera l'objet d'une information aux élus lors du prochain conseil municipal et sera publiée sur le site internet de la collectivité.



Fait à Cazères, le 18 Avril 2025

Le Maire,
Raymond DEFIS